

Etude financée par :

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

Pilotée par :



Réalisée par :



VEGETAL LOCAL – ETUDE D’OPPORTUNITE ET DE STRUCTURATION DE LA FILIERE SUR LA ZONE BIOGEOGRAPHIQUE « RHÔNE SAÔNE JURA » EN AUVERGNE RHÔNE ALPES

Plan de développement



Clus'Ter Jura
Novembre 2021
- Version Finale -

végétal local – étude d’opportunité et de structuration de la filière SUR LA ZONE BIOGEOGRAPHIQUE « RHÔNE SAÔNE JURA » EN AUVERGNE RHÔNE ALPES

Table des matières

Introduction.....	4
1) Les coordinateurs affiliés à la marque Végétal Local.....	4
2) Les collecteurs	4
3) Les producteurs	4
4) Les demandeurs	5
Objectifs du plan de développement.....	6
1) Augmenter la production.....	6
2) Structurer la filière	6
Les freins identifiés.....	6
1) Groupe de travail demandeurs.....	6
2) Groupe de travail producteurs	7
3) Journée d’échange du 26 octobre	8
Végétal Local dans les marchés publics / privés.....	8
Intégrer de nouvelles pépinières à la filière	9
Structurer le réseau de collecteurs	12
4) Etude des schémas de collecte en France	13
Les pépiniéristes-collecteurs	13
Le réseau régional de collecteurs	14
La SCIC et les vergers à graine	15
Plan de Développement.....	15
1) Les actions prioritaires.....	16
1.1. Mise en place des formations et de parcours d’intégration à destination des nouveaux collecteurs.....	16
1.2. Augmentation du nombre de producteurs au sein de la filière	16
1.3. Développer un guichet unique pour faciliter les rencontres entre les pépiniéristes et les récolteurs.....	17

1.4.	Organisation de réunion de travail à destination des collectivités / prescripteurs.	17
1.5.	Actions de communication.....	17
2)	Les actions de structuration de la production.....	18
2.1.	Accompagnement et structuration des (nouveaux) collecteurs	18
2.2.	Développer des partenariats avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire ...	18
3)	Les actions de structuration de la coordination.....	19
3.1.	Etablir et suivre une feuille de route pluriannuelle, partagée, de développement de la filière	19
3.2.	Identifier des partenaires pour financer le développement de la coordination.....	19
3.3.	Programmer un temps d'échange avec les coordinateurs régionaux des différents territoires français.....	19

Introduction

Afin de mettre sur le marché des ligneux respectant le référentiel technique de la marque Végétal local, une diversité d'acteurs doivent travailler successivement mais aussi conjointement.

Ci-dessous les principaux acteurs ayant une incidence directe (production ou achat) sur la filière au sein de la zone biogéographique « bassin Rhône Saône Jura », ainsi que leur principal rôle au sein de cette dernière :

1) Les coordinateurs affiliés à la marque Végétal Local

La coordination s'effectue principalement à deux niveaux :

- + Au niveau national, le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, l'Afac Agroforesterie et Plante & Cité assurent l'animation et la coordination de la marque Végétal local.
- + Au niveau régional (au sens de la région d'origine « bassin Rhône Saône Jura »), Jura Nature Environnement (JNE) et France Nature Environnement Bourgogne Franche Comté (FNE BFC) agissent en tant que correspondants de l'Afac Agroforesterie. Les deux associations assurent des missions de développement de la filière en favorisant les rencontres entre les acteurs locaux, en remontant des candidatures pour intégrer la marque au niveau national, en garantissant une bonne circulation de l'information liée à la marque sur le territoire.
- + Au niveau départemental, France Nature Environnement Ain (FNE 01) promeut la marque Végétal local, accompagne des structures locales (collecteurs, producteurs, demandeurs) et mettent en œuvre des chantiers expérimentaux.

2) Les collecteurs

Actuellement les structures suivantes sont collecteurs officiels au sein du Bassin Rhône Saône Jura :

- FNE BFC, qui coordonne le réseau de collecte pour l'ensemble des pépinières (appuyé par son réseau : JNE, FNE Ain ainsi que des prestataires indépendants)
- CEVE et Arbre Haie Forêt, qui collectent ponctuellement pour des besoins précis
- Pépinière Soupe, qui collecte pour ses propres besoins
- Pépinière Millet : bénéficiaire de la marque pour ce territoire mais n'y effectuant pas de collecte
- Fédération des chasseurs 71 : bénéficiaire de la marque sur ce territoire, qui effectue des collectes sur Rhône Saône Jura en lien avec FNE BFC.

3) Les producteurs

Les producteurs-naisseur produisent des jeunes plants d'1 à 2 ans à partir de la graine. Ils se distinguent des producteurs-éleveurs qui commercialisent des plants bien développés, de plusieurs années.

Ci-dessous les producteurs bénéficiant de la marque Végétal Local pour le bassin Rhône Saône Jura :

- Trois producteurs en capacité de produire d'importants volumes de plants racines-nues (supérieur à 100 000 plants par an) : les pépinières Daniel Soupe, basées en région Auvergne Rhône-Alpes, les pépinières Naudet et les pépinière Wadel-Wininger hors région AURA
- Un producteur, les pépinières Millet, produisant pour le moment de petits volumes de jeunes-plants en racines-nues (entre 10 000 et 20 000 plants), basé en région AURA
- Un producteur en cours d'adhésion, Damien VIVIÉ, qui prévoit de produire en godets, basé en région AURA
- Plusieurs pépinières aux profils très divers, implantés sur le bassin Rhône Saône Jura, qui mettent en production des semences VL en 2020 ou 2021 :

Région AURA : Pépinière Mainaud et Graines de liens

Région BFC : Pépinière Dima, Serres de Chazeau, Human Positive Effect, Pépinière Aude Chambon, Pépinière d'ici et d'ailleurs

- Des pépinières implantées sur le bassin Rhône Saône Jura ayant participé aux ateliers Végétal Local au cours de l'étude : Pépinière Rey, Pépinière Imbert, Pépins Production Lyon, Domaine de Chapelan.

4) Les demandeurs

Les résultats de la phase 1 font apparaitre une certaine hétérogénéité des profils de demandeurs (associations, aménageurs, bureau d'étude, collectivités, paysagistes). Si l'on s'en réfère aux données chiffrées, les principaux demandeurs sont La compagnie nationale du Rhône, la fédération départementale des chasseurs du Rhône, Mission Haies et la CCSB - Communauté de communes Saône-Beaujolais.

objectifs du plan de développement

1) Augmenter la production

Ce plan de développement a pour objectif d'établir des préconisations opérationnelles afin de répondre rapidement à une croissance de la demande en ligneux marqués Végétal Local. Ces préconisations sont basées sur une liste de freins établie lors des groupes de travail organisés durant la phase 2 de l'étude.

2) Structurer la filière

Un second objectif consiste à établir des recommandations organisationnelles à l'échelle de la filière grâce notamment à une étude de l'existant (benchmark) centrée sur les pratiques de récolte au niveau national, pour faciliter la rencontre entre l'offre et la demande d'une part et répartir la valeur ajoutée au sein de la filière d'autre part.

Les freins identifiés

Plusieurs groupes de travail ont été formés pour identifier les freins prioritaires à lever pour accélérer le développement de la filière Végétal Local sur le bassin Rhône Saône Jura.

1) Groupe de travail demandeurs

Un premier groupe de travail a été organisé le 09 juillet 2021 en présence de :

- FNE Ain
- JNE
- Fédération des chasseurs Ain et Rhône
- SR3A
- Prenons Racine
- Granulat Vicat
- Gentiana
- Région Aura
- Cluster Jura

Cette session de travail avait pour objectif d'identifier un plan d'actions pour faciliter la rencontre en Offre et Demande autour de la marque Végétal Local.

Les besoins et freins suivants ont été identifiés :

- Besoin d'accompagnement à la définition du projet, à l'anticipation des commandes et à la rédaction des CCTP
- Besoin de mise en relation avec les pépinières et sur leur gamme de ligneux disponibles éventuellement grâce à un interlocuteur unique.
- Besoin de montée en compétence sur l'identification de la qualité des plants et leur bonne « utilisation »
- Besoin de facilitation pour des réponses en collectifs mais avec un mandataire unique

- Besoin d'identification des aides disponibles à l'achat.

Cette session a abouti aux conclusions suivantes :

- Renforcer les liens entre pépiniéristes et demandeurs : création / identification d'un guichet unique pour orienter les demandes
- Développer des formations ponctuelles sur le territoire : reconnaître un plant de qualité et favoriser sa bonne utilisation
- Diffuser largement les guides d'aide à la rédaction de CCTP et orienter les demandes vers des experts thématiques (coordinateurs nationaux, bureaux d'études ayant participé à la rédaction des guides CCTP).
- Développer la mise en place de contrats de culture entre collectivités et pépiniéristes

2) Groupe de travail producteurs

Une seconde session de travail portant sur l'activité de production, s'est tenue le 31 Août 2021 en présence de :

- Pépinières DÍMA
- Pépinières MILLET
- Pépinières DAMIEN VIVIER
- Pépinières ÍMBERT
- Pépinières NAUDET
- Fédération Nationale des Professionnels de l'Horticulture et des Pépinières
- Pépinières Domaine de Chapelan
- Fédération des chasseurs 71
- FNE 01
- JNE
- Région AURA
- Cluster Jura

Cette session avait pour objectif d'identifier un plan d'actions pour augmenter la production de plants au sein de la filière Végétal Local.

Cette session a abouti aux conclusions suivantes :

- Mettre en lien les pépiniéristes avec le réseau de collecte et proposer une liste des graines disponibles
- Rendre plus lisible les aides disponibles à l'investissement
- Développer les contrats de prestation d'élevage entre pépiniéristes et les associations d'agroforesterie (l'association met des graines à disposition de la pépinière pour en contrepartie récupérer des plants)
- Développer les contrats de culture en particulier au démarrage dans la filière

- Envisager une mise en réseau des pépiniéristes pour faciliter les réponses collectives aux projets d'envergure.
- Identifier un référent pour répondre aux questions relatives aux techniques de production
- Proposer des formations ponctuelles (demi-journées) sur les bonnes pratiques en pépinières et sur les étapes clés de la production.
- Centraliser et mettre en avant les retours d'expérience positifs.
- Faciliter la rencontre et le dialogue avec les acheteurs publics
- Formaliser un référentiel des prix

3) Journée d'échange du 26 octobre

Une journée d'échanges techniques sur la filière ligneux Végétal Local a été organisée le 26 octobre 2021 à Chatillon sur Chalaronne. Cette journée a été l'occasion pour les différents acteurs de la filière de se rencontrer notamment grâce à un speed meeting pépiniéristes et à une visite des pépinières SOUPE. La journée a été ponctuée de présentations thématiques sur les contrats de culture et les aides financières.

Trois ateliers de travail ont également été organisés :

- Végétal Local dans les marchés publics / privés
- Intégrer de nouvelles pépinières à la filière
- Structurer le réseau de collecteurs

Ci-dessous une synthèse des conclusions de ces ateliers.

Végétal Local dans les marchés publics / privés

Les participants à cet atelier ont d'abord listé les freins relatifs à la mise en place de marchés publics incluant des ligneux marqués Végétal Local :

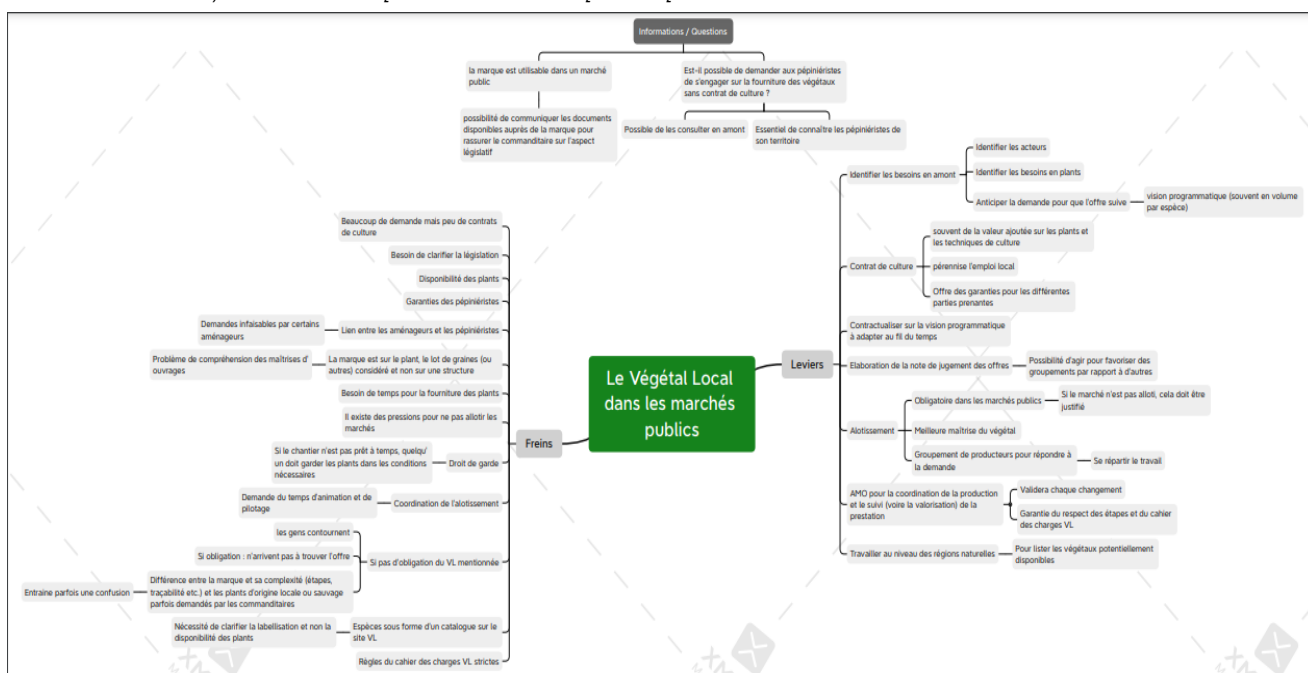
- La définition d'un marché public nécessite un important travail de coordination et d'animation entre le commanditaire et les producteurs pour garantir un alignement des intérêts entre les parties prenantes.
- Les commanditaires rencontrent des difficultés de compréhension législatives sur l'intégration de la mention Végétal Local dans les CCTP.
- Il peut y avoir une certaine confusion sur ce qu'est un plant marqué Végétal Local (outil de traçabilité ; cahier des charges)
- Si le CCTP est trop strict, la demande ne rencontrera pas d'offres

En fonction des freins listés ci-dessus, plusieurs leviers ont été mentionnés pour améliorer la situation :

- Identifier le besoin en ligneux marqués Végétal Local très en amont en volume et par espèce

- Cartographier, qualifier et centraliser les contacts des acteurs de la filière
- Développer les contrats de culture
- Anticiper l'allotissement dans les marchés publics pour favoriser les réponses collectives sur les demandes importantes
- Développer un système d'AMO pour la coordination de la production et le suivi de la mise en production

Carte mentale synthétisant la production des participants



Des documents sont disponibles pour expliquer la bonne mise en place de la marque dans les CCTP néanmoins la récurrence de certaines questions et craintes des collectivités laissent penser qu'un accompagnement humain sur la mise en place de CCTP ou de contrats de culture est indispensable pour pallier la complexité du sujet, au degré d'anticipation nécessaire et à l'hétérogénéité des acteurs en présence.

Intégrer de nouvelles pépinières à la filière

La question de la maîtrise technique des itinéraires de production est souvent évoquée par les pépiniéristes désireux de rejoindre la marque Végétal Local. En effet l'activité de naissance est souvent assimilée à un nouveau métier à maîtriser pour la majorité des pépinières.

Ce besoin en formation pourrait être traité des façons suivantes :

- **Accompagnement à la labellisation Végétal Local :**

Un besoin est exprimé pour de meilleures indications sur le déroulement d'une candidature et implication long terme (rythme des contrôles, coûts de labellisation fixe ou régulier ...)

- **Accompagnement stratégie d'entreprise**

Besoin d'informations sur les modèles économiques des pépinières notamment sur les coûts de production en Végétal Local, sur les aides disponibles à l'investissement et / ou au fonctionnement, identifier les gammes de produits à développer en fonction de la clientèle existante et de la clientèle ciblée.

- **Aide à l'approvisionnement en graines :**

Besoin de faciliter l'approvisionnement en graines au travers d'un interlocuteur unique qui centralise les commandes de graines avant la saison puis les graines durant la saison et enfin sur les modalités de livraison (période, graines dépulpées ou non, en sec ou humide etc)

- **Mise en place d'un tutorat technique.**

Un besoin régulièrement exprimé par les nouveaux pépiniéristes.

Les pépinières Naudet sont favorables à répondre à des sollicitations précises et même potentiellement à accueillir des "apprentis" sur leurs sites mais ils devront pour cela dégager du temps salarié et identifier les tâches les plus pertinentes à expliquer.

NB : les pépinières Soupe ont évoqué la mise en place avec le soutien de la Région d'une "École pépinière".

- **Voyage d'étude**

Il s'agit là d'une solution ayant fait l'unanimité chez les participants.

- 2 niveaux se dégagent toutefois :

- Pépinière taille "moyenne" en diversification - Millet, Dima, Damien Vivier : intéressés pour visiter des pépinières de taille similaire
- Pépinière taille "petite" en création : intéressés pour des visites dans des structures de toutes tailles

Objectifs de ces journées : avoir des discussions techniques (matériel, techniques de production, itinéraires techniques, main d'œuvre nécessaire).

Durée : 2 journées

Coût : acceptable jusqu'à 100€ pour les profils en création d'activité, un peu plus pour les plus pépinières déjà installées.

Période : janvier-février pour les pépinières déjà en activité, week-end et période de vacances scolaires pour les structures en création (Porteurs de projet généralement encore en activité salariale à ce stade du projet).

NB : il est possible de s'inspirer des filières forestières implantées depuis un certain temps et pour lesquelles de nombreux retours d'expériences sont disponibles.

- **Amélioration des itinéraires techniques :**

Intéressant pour la majorité des pépinières (à l'exception des pépinières de taille importante). Le besoin exprimé est de réaliser des tests sur les levées de dormance (en particulier sur les essences les plus complexes à faire germer). Des retours d'expérience exhaustif seraient d'une aide considérable pour limiter les erreurs et le risque financier pour les pépinières qui souhaitent élever de nouvelles essences en Végétal Local. Cette tâche pourrait être confiée à un institut tel que l'ASTEDHOR.

- **Formation sur la qualité des plants et la bonne réception des plants sur chantier :**

Il s'agit d'une forte demande, en effet cette aptitude à identifier la qualité du plant à différents stade de croissance devient une compétence rare mais néanmoins indispensable au bon fonctionnement de la filière. Les pépinières Naudet proposent de participer à ce travail (sur la base de leurs guides techniques en production forestière). La Fédération des chasseurs peut aussi contribuer ainsi que l'association Mission Haie.

- **Accompagnement botanique-écologie :**

Développer et transmettre une meilleure connaissance des espèces et de leurs exigences pour conseiller les aménageurs grâce à la création d'une « palette végétale » en fonction de son territoire

NB : le travail sur la disponibilité des stocks semble très difficile en effet, peu de vision en pépinière tant que les plans ne sont pas arrachés... généralement à la fin du mois d'octobre.

- **Améliorer la communication, l'information et la mise en réseau**

Besoin de mise en réseau : rencontres physiques entre pairs via formations techniques –

NB : également entre pépinières forestières et d'élevage, mise en lien avec reste de la filière, apport régulier d'informations à distance

Création d'une newsletter trimestrielle : fortement plébiscitée, centrée sur le bassin Rhône Saône Jura (en complément de l'existante, qui est à un niveau national)

Plateforme de dépôt d'informations : création d'un drive dans un premier temps, avant un site internet ultérieurement, si possible. Cette piste Intéresse beaucoup de monde (l'information est actuellement trop dispersée, le site internet national ne répond pas ou très peu aux demandes).

Mise en avant des marchés : Une centralisation des Appels d'Offres auxquels les pépinières peuvent répondre sur un territoire mais aussi une mise en valeur des pépinières et de leurs spécificités de production sur ce même territoire.

Structurer le réseau de collecteurs

La question de la structuration d'un réseau de collecteur a été traitée durant ce groupe de travail en présence de collecteurs et de pépiniéristes afin d'identifier des pistes de développement pertinentes pour l'ensemble des acteurs impliqués dans la production des plants marqués Végétal Local.

Les pépiniéristes ont rappelé leur schéma d'approvisionnement en préambule de la session de travail.

Les pépiniéristes s'appuient principalement sur les associations agroforestières et les fédérations de chasseurs pour s'approvisionner en graines et complète par des collectes en interne mais aussi des collecteurs indépendants.

La multiplicité des acteurs à contacter pour obtenir des graines est chronophage et parfois complexe pour les pépiniéristes : la piste d'un guichet unique centralisant les demandes des pépinières pour la répartir vers un réseau de collecteurs semble faire l'unanimité au sein du groupe de travail.

Le réseau de collecte / guichet unique pourrait en effet lever les freins suivants :

- Aide à l'identification de sites de collecte pour les collecteurs qui débutent
- Apporter des informations sur les prix pratiqués afin de favoriser l'engagement dans la filière
- Pour beaucoup de collecteurs (associations et indépendants) la collecte sur site est une activité annexe, il est donc souhaitable que la majeure partie des tâches supports (réalisation de devis, démarchage commercial etc) puissent être mutualisées dans un souci d'efficacité.
- L'activité de dépulpage particulièrement chronophage pourrait être sous traitée à un nombre réduit d'organisme expérimenté et efficace (acteurs de l'ESS). Ainsi le réseau de collecte passerait une commande de fruits auprès des collecteurs pour ensuite gérer la transformation du fruit en graine et sa vente aux pépinières.
- La question du prix et de sa transparence est centrale pour que de nouveaux collecteurs intègrent la filière. Les pépinières présentes ne semblaient pas être en mesure de s'engager sur des niveaux de prix pour rassurer les nouveaux collecteurs.
La centralisation des relations commerciales peut apporter une transparence et une stabilité des prix bénéfiques pour l'ensemble de la filière.
- Le guichet unique peut également permettre une intégration progressive de nouveaux collecteurs en portant la labélisation et en accompagnant les prospects sur leurs premières collectes puis en déléguant un nombre progressif de tâches pour autonomiser les dits prospects en fonction des tâches qu'ils souhaitent porter (identification de sites, collecte, dépulpage, contrôle qualité etc...)

Pour certains collecteurs et pépiniéristes, l'identification des sites est jugée trop complexe et contraignante et la piste des vergers à graines est avancée comme solution pour subvenir durablement aux besoins des pépiniéristes à un prix raisonnable.

4) Etude des schémas de collecte en France

Les pépiniéristes-collecteurs

Ces pépinières à taille « humaine » ont choisi d'intégrer le métier de collecte de graines dès la création de leur structure respective. L'intégration de cette compétence est possible car une large partie de la production est tournée vers la filière Végétal local (le calendrier de production de la pépinière est donc en concordance avec la filière) mais elle est surtout la résultante de convictions personnelles liées à la nécessité d'ancrer à un niveau local les activités économiques tout en ayant un impact positif sur la biodiversité.

Ainsi la production de ces structures se fait au fil des saisons, les semis sont réalisés au printemps, la saison estivale durant laquelle les plants croissent demande moins d'investissement en temps pour les pépiniéristes ce qui leur permet de procéder à la collecte de graines. Les saisons automnales et hivernales vont alors représenter un pic important d'activité puisqu'il faudra conjuguer préparation et stratification des graines et arrachage, conditionnement et vente des plants semés au printemps. Pour pallier à cette hausse d'activité les structures font appel à des saisonniers.

Lorsqu'une structure produit exclusivement en Végétal local, la question de l'internalisation de la collecte doit être sérieusement considérée. En effet les graines Végétal local sont en moyenne 5 à 7 fois plus chères que des graines vendues chez des semenciers « classiques ». Cela implique donc une hausse du coût des matières premières avec un impact conséquent sur la trésorerie de l'entreprise.

Lorsque l'activité de collecte est internalisée, il est alors possible de vendre une partie des graines collectées à des pépiniéristes éleveurs pour amortir une partie du coût de cette dernière.

Ces pépinières se distinguent également par l'attention particulière qui est accordée à la qualité de production, en effet le cahier des charges de la marque Végétal local garanti la traçabilité et la qualité de la graine mais n'impose aucune méthode de production. La production de Graine de Bocage est par exemple certifiée agriculture biologique et les pépinières Lachaze produisent des plants rustiques avec un très bon taux de reprise grâce à un espacement adéquat des plants, un arrosage limité etc.

L'émergence de ces structures a été favorisée par le soutien des coordinateurs locaux et par le soutien des collectivités. Graine de bocage a obtenu des fonds pour pérenniser son activité de collecte grâce à un appel à projets, les pépinières Lachaze occupent un terrain mis à disposition par la collectivité et ont obtenu des aides à l'investissement réservés à des acteurs souhaitant s'impliquer dans la filière Végétal local.

Exemple des pépinières Lachaze (Massif Central)

Caractéristiques :

- Démarrage de l'activité en 2014 les premiers plants sont commercialisés fin 2015
- 50 à 60 000 plants par an en 2015 pour 150 000 plants en 2020 regroupant 35 à 40 essences différentes.
- 3 ETP et 3 saisonniers en plus pour la période des ventes en fin d'année.

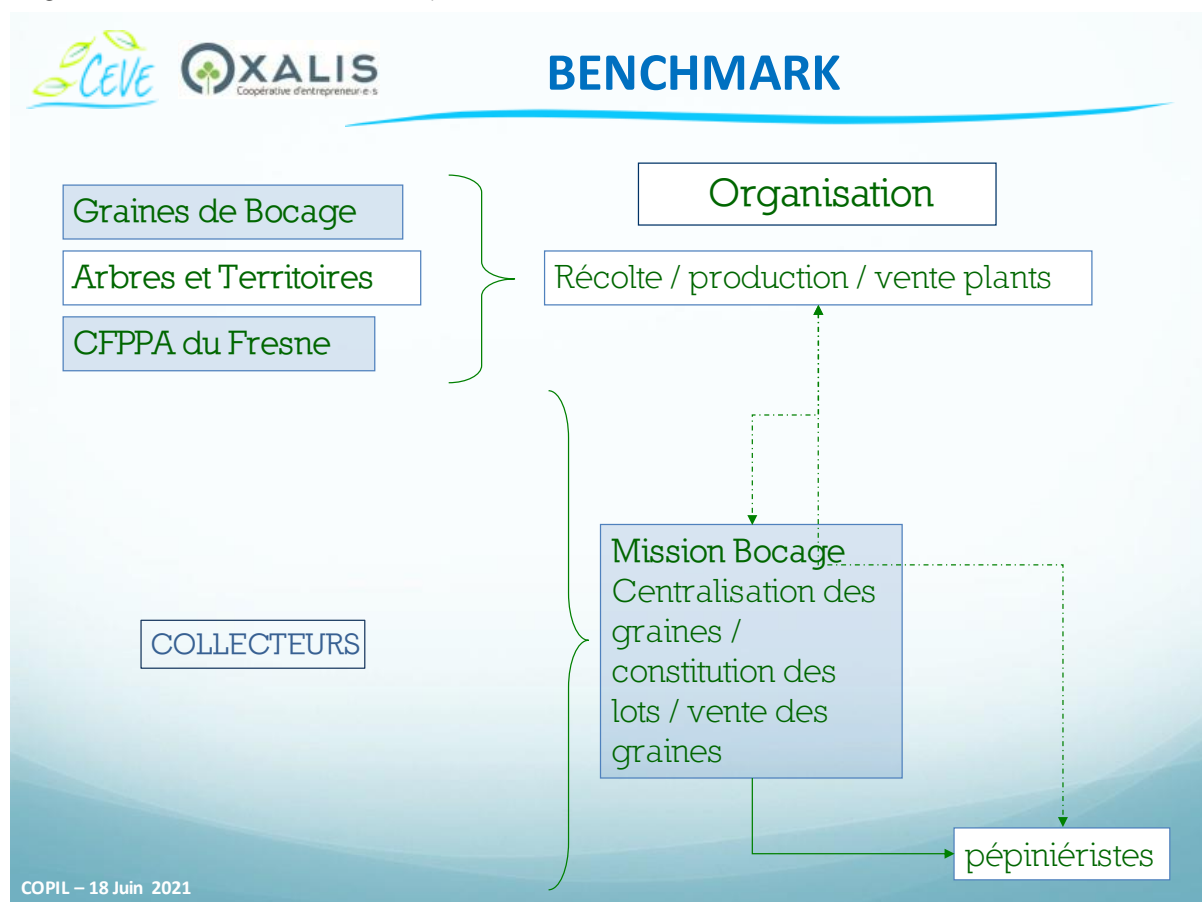
- Entre 100 et 150 sites de collecte repérés par ses soins.
- Locataire de la collectivité sur 3 hectares environ
- Les principaux débouchés sont des agriculteurs ou des associations de planteurs
- Le projet a été financé par un apport personnel conséquent pour passer la 1ere année (30k€) ainsi que des aides à l'investissement de la région et des aides à l'installation dédiées aux jeunes agriculteurs.

Le réseau régional de collecteurs

Des collecteurs de formes juridiques hétérogène (associations, indépendants, entreprises) s'organisent en réseau avec un interlocuteur unique auprès des pépinières. Cet interlocuteur unique capte la demande des pépinières, la transmet et vend ensuite les graines récoltées.

Cette organisation a été établie dans la région Pays de la Loire à l'initiative d'un collectif d'acteurs coordonné par la fédération régionale des chasseurs. Ainsi des fonds publics ont pu être levés afin d'identifier des sites de collecte et d'enclencher un véritable effort de collecte pour démarrer efficacement la filière sur ce territoire

Organisation de la collecte en Pays de la Loire



La SCiC et les vergers à graine

Afin de satisfaire une demande croissante et de couvrir l'ensemble de la région d'origine « zone Nord-Est », le projet SCiC Végétal Nord Est a pour ambition de réformer en profondeur la structuration de la filière, notamment en faisant intervenir de nouveaux acteurs et grâce à des objectifs précisément fixés.

- Soutenir l'effort de récolte et de montée en compétence des structures récolteuses. Ces actions permettront d'approvisionner les pépiniéristes en graines mais aussi de produire les plants nécessaires à la constitution des vergers à graines.
- Créer des vergers à graines produisant sur un même lieu une partie des graines d'espèces sauvages pour approvisionner la filière.
- Différentes actions sont à mener en parallèle à l'accompagnement des partenaires afin de structurer la filière Végétal Nord-Est
- Contribuer à un outil informatique de gestion de la production et de la traçabilité : AFAC-Agroforesteries
- Constituer la SCiC Végétal Nord-Est : avec tous les partenaires du présent projet
- S'entourer d'une expertise scientifique sur la démarche Verger à graines

La spécificité de ce modèle est donc l'exploitation de vergers à graines par des acteurs de l'ESS (ateliers et chantiers d'insertion, ESAT). Grâce à cet effort de structuration la filière a quasiment la capacité de répondre à la demande des pépiniéristes (840 Kg de fruits produits pour 866 kg demandés).

Plan de développement

Le succès du modèle économique de la marque Végétal local repose sur les actions de coordination qui seront effectuées afin de faire graviter un nombre suffisant d'acteurs opérationnels autour de la marque.

Actuellement un déséquilibre est observé entre le niveau de la demande plus élevé que le niveau de l'offre. L'enjeu est donc en premier lieu de conforter et de faire progresser le niveau de l'offre sans négliger un travail sur la demande dans le but de faciliter la rencontre entre ces deux composantes.

Une grande partie des recommandations détaillées dans ce plan de développement relève donc d'actions de coordination au bénéfice des acteurs opérationnels et des clients de la filière. Il conviendra de déterminer l'échelle pertinente (locale, régionale ou nationale) ainsi que les moyens nécessaires à la réalisation de ces actions.

Trois niveaux d'action sont donc à distinguer dans ce plan de développement :

1 / Les actions prioritaires : les actions à mettre en œuvre dès que possible pour corriger le déséquilibre actuel entre l'offre et la demande au sein de la filière, avec pour objectif principal d'augmenter le nombre de plants disponibles le plus rapidement possible.

- + 1.1. Mise en place des formations et de parcours d'intégration à destination des nouveaux collecteurs
- + 1.2. Augmentation du nombre de producteurs au sein de la filière
- + 1.3. Développer un guichet unique pour faciliter les rencontres entre les pépiniéristes et les récolteurs
- + 1.4. Organisation de réunions de travail à destination des collectivités et prescripteurs
- + 1.5. Réalisation d'actions de communication

2/ Les actions de structuration de la production : les actions à mettre en œuvre pour développer de nouveaux modèles de production (collecte, naissage, élevage) afin de traiter de manière durable les freins identifiés aux différentes étapes de production

- + 2.1. Accompagnement et structuration des (nouveaux) collecteurs
- + 2.2. Développement de partenariat avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire

3/ Les actions de structuration de la coordination : les actions à mettre en œuvre pour assoir un modèle pérenne de coordination régionale ayant pour objectif de garantir le rapprochement de l'offre et de la demande et ainsi assurer un dimensionnement pertinent de l'offre par rapport à la demande.

- + 3.1. Identification de financeurs pour le développement de la coordination
- + 3.2. Programmation d'un temps d'échange avec les coordinateurs régionaux

1) Les actions prioritaires

Actions à mettre en œuvre dès que possible pour corriger le déséquilibre actuel entre l'offre et la demande au sein de la filière, avec pour objectif principal d'augmenter le nombre de plants disponibles le plus rapidement possible

1.1. Mise en place des formations et de parcours d'intégration à destination des nouveaux collecteurs

Les différents ateliers organisés ont validé et qualifié le besoin en formation des nouveaux collecteurs.

L'activité de collecte se divise en plusieurs tâches (identification des sites, récolte sur site, transformation des fruits en graines, vente) et les nombreux échanges avec les structures intéressées par l'activité de collecte se tournent davantage vers la récolte sur site. Pour autant il ne faut pas en déduire que cela sera le cas pour l'ensemble des prospects mais cela montre qu'un parcours de formation modulable et à la carte soit approprié pour d'une part répondre à un besoin hétérogène de formation et d'autre part permettre une intégration progressive des futurs collecteurs.

1.2. Augmentation du nombre de producteurs au sein de la filière

Durant la phase 1 des producteurs intéressés par le développement d'une production Végétal local au sein de leur production actuelle ont été identifiés et plusieurs d'entre eux ont fait le

déplacement lors de la journée d'échange du 26 octobre 2021. Il est pertinent de prévoir une rencontre en bilatéral avec chacun d'entre eux pour connaître plus en détail leurs motivations et leurs freins relatifs à une intégration effective dans la filière, pour mettre en place un plan d'accompagnement.

Cet accompagnement pourra comprendre les points suivants :

Voyage d'étude, demi-journée d'échanges chez des pépiniéristes « fortement » implantés dans la filière, aide à la labélisation, transmission des aides mobilisables, mise en lien avec des collectivités ayant exprimés des besoins en ligneux marqués Végétal Local, transmission d'une « mallette pédagogique » avec l'ensemble des documents ressources sur la filière.

1.3. Développer un guichet unique pour faciliter les rencontres entre les pépiniéristes et les récolteurs

Les collecteurs et pépiniéristes ont souligné leurs besoins réciproques de travailler ensemble et mieux se connaître. L'organisation de temps d'échanges rassemblant les parties prenantes des deux professions garantit de tenir compte des attentes respectives des uns et des autres.

Les points suivants sont à aborder : anticiper les commandes de graines, définir les attentes et freins de chacun sur la qualité du produit « graines », définir les conditions de livraisons, établir une tarification des graines, mutualiser des moyens matériels (exemple : chambres froides) ou immatériels (optimisation de certaines opérations).

Il ne faut néanmoins pas perdre de vue que la structuration d'un guichet unique au niveau des collecteurs reste un axe majeur de développement et n'est en rien contradictoire avec l'organisation de temps d'échange entre collecteurs et pépiniéristes. Le guichet unique a pour but d'accélérer et faciliter les échanges commerciaux entre collecteurs et pépiniéristes, les temps d'échanges quant à eux visent à améliorer les pratiques, la qualité de la production et favoriser le dialogue pour résoudre des problématiques collectives.

1.4. Organisation de réunion de travail à destination des collectivités / prescripteurs.

Des temps d'échanges au niveau régional sont nécessaires pour former les collectivités aux modalités d'intégration de la marque dans les CCTP, et les sensibiliser davantage au fonctionnement régional de la filière. Ces ateliers de travail servent également à la mise en réseau des acheteurs et prescripteurs avec les producteurs. Ils sont aussi l'occasion de présenter le rôle d'information et d'appui des coordinateurs régionaux en tant que facilitateur de projets (mise en lien avec des producteurs à proximité, tarifs moyens du végétal, disponibilité des produits, etc...).

1.5. Actions de communication

L'étude souligne l'importance de mettre en place une newsletter régionale, trimestrielle, diffusant les informations sur les actions engagées, l'intégration des nouveaux partenaires (producteurs, collecteurs, etc.), les formations accessibles en région, l'agenda des prochains événements, le relais d'appels d'offre, etc. Cet outil de communication interne sert aussi d'affichage externe en s'appuyant sur des partenaires cibles.

2) Les actions de structuration de la production

Actions à mettre en œuvre pour développer de nouveaux modèles de production (collecte, naissance, élevage) afin de traiter de manière durable les freins identifiés aux différentes étapes de production

2.1. Accompagnement et structuration des (nouveaux) collecteurs

Sur le modèle de [l'appel à projet pluriannuel Biodiversité](#) proposé par les services de la région des Pays de la Loire en 2015, il est possible de proposer un engagement financier des [partenaires publics](#) afin de favoriser l'émergence rapide d'un réseau opérationnel de collecte.

Des moyens ont ainsi été débloqués pour participer au financement de la recherche de sites de collecte, de la collecte effective et du matériel nécessaire à la préparation de la graine.

Ainsi 7 structures différentes ont pu bénéficier d'une enveloppe de 1000€ pour s'équiper en matériel de dépulpage et collecte.

Une enveloppe de 1500€ par site de collecte identifié et une aide forfaitaire de 500€ par lot de 10 000 graines vendues.

Ainsi grâce à un financement de 60 000€ de la part du conseil régional des Pays de la Loire et du département du Maine et Loire, avec un co-financement privé d'environ 50 000€ ce sont 45 nouveaux sites qui ont été identifiés sur deux ans permettant de récolter 41 espèces différentes avec pour aboutir à la production de 80 000 plants en 1 an (sans comptabiliser certaines pépinières importantes (Naudet) et ce qui a été produit hors Pays de la Loire).

Actuellement un dossier est monté à l'échelle du bassin Rhône Saône Jura pour tester un schéma de structuration du réseau de collecte en s'appuyant sur davantage de collecteurs et en confiant l'activité de transformation des fruits en graines à un ou plusieurs acteurs de l'ESS.

2.2. Développer des partenariats avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire

Sur le modèle des méthodes organisationnelles déployées dans la région d'origine Nord Est des partenariats peuvent être mis en place avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire (Atelier et chantier d'insertion, entreprise de travail adapté) afin de professionnaliser l'activité de collecte.

En région Nord Est, la collecte structurée autour de vergers à graines exploités par 3 acteurs de l'ESS (AFAEDAM, ADASMS et le CiVAM de l'OASIS) devrait être en mesure de répondre aux besoins des pépinières du territoire (188 kg de graines en 2020).

Un voyage d'étude est certainement à prévoir pour étudier davantage le modèle de production, l'organisation, la structuration juridique...

L'enjeu n'est pas de dupliquer le modèle à 100% mais d'en tirer les facteurs clés de succès adaptables aux ressources et motivations présentes sur le bassin Rhône Saône Jura.

3) Les actions de structuration de la coordination

Actions à mettre en œuvre pour assoir un modèle pérenne de coordination régionale ayant pour objectif de garantir le rapprochement de l'offre et de la demande et ainsi assurer un dimensionnement pertinent de l'offre par rapport à la demande.

3.1. Etablir et suivre une feuille de route pluriannuelle, partagée, de développement de la filière :

Le plan de développement de la filière ici présenté est à considérer comme un appui à la rédaction d'un programme de développement du Végétal local. Celui-ci doit être consolidé et rendu opérationnel à une échelle cohérente qui semble être celle du Bassin Rhône Saône Jura. Les animateurs régionaux de la marque sont les garants de la bonne mise en œuvre des actions. Ils réalisent eux-mêmes certaines des missions et sollicitent d'autres structures d'animation locales pour les appuyer.

Pour faciliter les échanges et relations de confiance au sein de la filière, ce programme d'action doit être transparent et à la libre disposition de l'ensemble des acteurs concernés.

En parallèle, un travail d'animation continue devrait être réalisé par les animateurs régionaux, chargés de consigner les nouvelles attentes et nouveaux besoins pour en faire émerger des actions concrètes au bénéfice de la filière.

À terme, ces actions à mener pourront figurer dans une programmation pluriannuelle d'actions, assurant davantage de pérennité à la filière."

3.2. Identifier des partenaires pour financer le développement de la coordination

Comme évoqué précédemment, beaucoup des recommandations de ce plan de développement relèvent de la coordination. Il faut néanmoins distinguer le travail qui relève du développement de la coordination régionale, du travail qui relève de la coordination effective au sein de la filière.

Il est lors possible d'assimiler les ressources engagées en faveur du développement de la coordination à de l'investissement alors que les ressources engagées en faveur de la coordination effective relèveront, elles, de dépenses de fonctionnement.

A partir de cette distinction il sera possible d'établir un plan de financement pour développer la coordination au niveau régional. Ce plan de financement pourra être abondé en ressources par des fonds propres et par des fonds de structures ayant pour vocation de soutenir des actions en faveur de la biodiversité (exemple : Fonds Archimbaud, Fondation EDF, ...).

3.3. Programmer un temps d'échange avec les coordinateurs régionaux des différents territoires français

Echange autour d'un document compilant les difficultés de chacun pour les aborder collectivement en partageant des retours d'expériences peut générer un important gain de temps et d'efforts sur des problématiques parfois latentes et complexes.

Ces problématiques peuvent être de plusieurs ordres :

- Réflexions autour d'un financement pérenne des actions de coordinations
- Rencontres avec d'autres interprofessions organisées autour de marques collectives.
- Echanges autour d'outils et logiciels développés au niveau régional
- Echanges autour des pratiques commerciales
- Echanges autour des prix pratiqués
- Commandes groupées au niveau national pour le matériel de collecte

L'idée est d'autonomiser la coordination régionale et la faire monter en responsabilité tout en impliquant la coordination nationale pour arriver à un socle de pratiques homogènes sur le territoire national sans retirer la capacité d'adaptation, d'innovation et de décision à un niveau régional.

Etude financée par :



Pilotée par :



Réalisée par :



soutenu par :



membre de :

